

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS est soumise au respect de la loi n° 0-78 relative à la protection des personnes physiques (à l'égard du traitement des données à caractère personnel).



Déclaration de Maladie

N° W19-478247

16008.

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : 1273 Société : RAM

Matricule : 1273

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : MANSOUR Ahmed

Date de naissance : 01/01/49

Adresse : Lissasfa Lot Agence Urbain Casa I/46

Tél. : 06 69 11 30 67 Dhs

Cadre réservé au Médecin :

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09 JAN 2023

Nom et prénom du malade : MANSOUR Ahmed Age : 74

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Hypertension de longue durée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 09 / 12 / 19

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Date des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/12/19	C ₉			

Stamps: Docteur FL JABRI, 15/12/19, 05.22.93.26.75, 16635016, 91053994

EXECUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Montant de la Facture
PHARMACIE AL QODDOUS Dr. Mme DINAR Aziza Lotissement Youssra, Lot 115, Zoubir - CASABLANCA Tel: 05.22.93.26.75	528,100

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOUALAB Dr. DADOUTE LOUDNA Laboratoire d'Analyses Médicales 501 Lot Hah-areh, Ouka - Casablanca 05221-300 fax 105271 900 700	15/12/19	B430	611,20 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D	G	
	H 2553412 20000000 3553411	H 2143351 00000000 1143351	
	B		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel-Thérapeutique - Nécessaire à la prothèse		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Docteur EL JABIRI Mina

MÉDECINE GÉNÉRALE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ECHOGRAPHIE GENERALE
ELECTROCARDIOGRAMME

Diplôme en Nutrition

الدكتورة المجابري مينة

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب

دبلوم في التغذية

Casablanca, le 09/12/19 في الدار البيضاء،

ORDONNANCE

MR MANSOUR AHMED

(109,70 x 3)

1) Contiflo cp (3)
1cp/j

(66,30 x 3)

2) Ditropau cp (3)
1cp/j

PHARMACIE AL QODIR
Dr. Mme DINAR A.
Lotissement Youssra, Le
Zoubir - CASABLANCA
Tél: 05.22.93.26.



T = 528,00

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
Sidi Maârouf - Casa
Tél : 06 70 80 39 37 - 05 22 97 37 25

Docteur EL JABIRI Mina

MÉDECINE GÉNÉRALE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ECHOGRAPHIE GENERALE
ELECTROCARDIOGRAMME

Diplôme en Nutrition

الدكتورة الجابري مينة

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب

دبلوم في التغذية

Casablanca, le 09/12/19 في الدار البيضاء،

ORDONNANCE

MAN SOUR AHMED

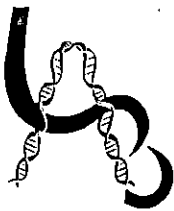
PSA

ECBU

HbA1c

BOUALAB
Dr. DADOUNE LOUDNA
Laboratoire d'Analyses Médicales
01 Lot Hsi-ateh, Oulta Casablanca
05271900 70

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
Sidi Maarouf - Casa
Tél : 06 70 80 39 37 - 05 22 97 37 25



مختبر التحاليل الطبية دواء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

Monsieur MANSOUR AHMED
Docteur MINA EL JABIRI
RCC : 19L480

Dossier ouvert le : 18/12/19
Prélèvement effectué à 10:03
Edition du : 19/12/19

Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Aspect ----- : limpide
Couleur ----- : jaune
Culot ----- : nul

EXAMEN CHIMIQUE

pH ----- : 5,5
Glucose ----- : 0
Acétone ----- : 0
Protéines ----- : 0
Sang ----- : 0

EXAMEN CYTOLOGIQUE

Cellules épithéliales ----- : quelques
Hématies ----- : absence
Leucocytes ----- : 210/ml N: (0-1000)/ml
Cristaux ----- : absence
Cylindres ----- : absence

BACTERIOLOGIE

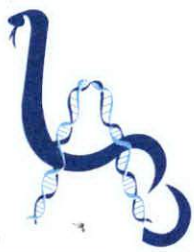
Examen direct ----- : négatif

Levures ----- : absence

Filaments mycéliens ----- : absence

Numération de germes ----- : < 10p3 N: < 10p3/ml
Cultures ----- : négative

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
01 Lot Haj Fatah, Oulfa Casablanca
0522) 900 300 - 0522) 900 700



مختبر التحاليل الطبية دُعاء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

Monsieur MANSOUR AHMED

Docteur MINA EL JABIRI

Rèf : 191480

Dossier ouvert le : 18/12/19

Prélèvement effectué à 10:03

Edition du : 19/12/19

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE

		Normales	Antérieures
Hémoglobine glycosylée ----- :	5,30 %	3-6	21/05/19 5,30

MARQUEURS

ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

PSA TOTAL-----: 7,40 ng/ml

(Tech E.L.F.A)

âges :

<40	0,21 à 1,72
40-49	0,27 à 2,19
50-59	0,27 à 3,42
60-69	0,22 à 6,16
>69	0,21 à 6,77

le toucher rectal, le massage prostatique, une cytoscopie, une échographie transrectale, une biopsie, augmentent transitoirement le taux PSA

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
301 Lot Haj Fatah, Oulfa - Casablanca
Tél : (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DOUALAB

Dr DADOUNE Loubna

Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Immunologie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

301 Lotissement Haj Fatah Oulfa

(Près Rond point CHEHDIA)

Casablanca

Tel : 0522 900 300 - Fax : 0522 900 700

Casablanca le 18 décembre 2019

Monsieur MANSOUR AHMED

FACTURE N°	166100
------------	--------

Analyses :

Hémoglobine glycosylée -----	B	90	
PSA TOTAL -----	B	250	
Cytobactériologie des urines -----	B	90	Total : B 430

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
Flacon stérile-----	K	1	

TOTAL DOSSIER	611.20 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Onze Dirhams et Vingt Centimes

DOUALAB
Dr. DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
301 Lot Haj Fatah, Oulfa Casablanca
0522 900 300 Fax 0522 900 700